

Courrier d'information – Juin 2020

Dans son courrier d'information de Juin 2020, la mairie rappelle les règles suivantes relatives:

- à l'interdiction du brûlage des déchets qu'ils soient ménagers ou verts
- à la réglementation des bruits de jardinage/bricolage

[Télécharger \(PDF, 274KB\)](#)